

PROCES-VERBAL  
DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)  
DE L'EUR SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE  
D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

1

Réuni le 8 Juin 2021 à 15H30  
Séance n°9

Etaient présents ou représentés les 13 membres suivants (sur 18 membres) :

Membres nommés de droit du CoPil  
M. Yves d'Angelo  
M. Philippe Boucaud  
M. Stéphane Bouissou  
M. Nelson Christensen  
M. Thomas Frisch  
M. Guillaume Huyet  
M. Uwe Meierhenrich  
Mme Sophie Martini (représentée)  
M. Christophe Renac  
M. Marc Sosson  
M. Philippe Stee

Mme Elisabeth Taffin-De-Givenchy  
Mme Giovanna Tissoni

Etaient absents ou excusés les 5  
membres suivants :

Membres absents  
M. Laurent Busé  
M. Elie Hachem  
M. Alexandre Caminada  
M. Philippe Maisonobe  
M. Ingo Waschkies

Séance animée par : Médéric Argentina et Frédéric Cappa.

Etaient présents ou représentés les membres invités suivants :

2 M. Eric Aristidi  
M. Sébastien Fiorucci

La séance débute à 15h30. Elle est présidée par M. Médéric Argentina et Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie, également dénommée SPECTRUM.

## Ordre du jour

- I) Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance – reporté aux 24/06/2021
- II) Validation des Bourses d'excellence de Master 2021
- III) Campagne de remontée des besoins en poste BIATSS
- IV) Questions diverses

I) APPROBATION DU PROCES VERBAL EN DATE DU 01/06/2021

La deadline de soumission du document n'ayant pas pu être respectée, l'approbation du projet de procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2021 est reporté à la prochaine séance en date du 24 juin 2021.

II) VALIDATION DES BOURSES D'EXCELLENCE DE MASTER 2021

### Rappel du dispositif

- > 4 bourses sur le périmètre de l'EUR SPECTRUM (indifféremment M1 ou M2)
- > Cofinancement obligatoire (4k€ EUR SPECTRUM/ 6k€ partenaire)
- > Bourses au mérite d'un montant de 10 000 euros (stages inclus) sur 10 mois (septembre à juin)
- > Bourse conditionnée à l'inscription à un master de l'EUR SPECTRUM (hors parcours en apprentissage)
- > Dispositif encadré par la délibération 2020-81 du 20/07/2020

3

Objectif : développer l'attractivité de l'ensemble des masters relevant de l'école, sur le plan national et international

### Procédure

- > Sélection des dossiers de candidature présélectionnés par discipline par les Responsables de Master
- > Classement général des dossiers remontés par une commission du CoSP de l'EUR qui s'est réunie le 07/06/2021
- > Attribution des bourses par le CoPil le 08/06/2021 et notification aux candidats le 10/06/2021
- > Date limite d'acceptation de la bourse le 15/06/2021 et date limite d'inscription au Master le 01/07/2021

### Traitement de l'AAP

- 25 candidatures soumises
- 12 candidatures proposées à la commission : 2 en sciences de la Terre ; 4 en mathématiques et 6 en physique
- 4 cofinancements acquis (2 en sciences de la Terre, 1 en mathématiques, 1 en physique)

Résultats de la commission réunie le 7 juin 2021

Suite à l'examen des dossiers la sous-commission a été établi le classement suivant :

- Sciences de la Terre
    1. Clara Vernet
    2. Samjana Lebon
  - Mathématiques
    1. Chloé Dubas
  - Physique
    1. Luca Zanaglia
- Pas de candidatures en Astrophysique et Chimie*

Préconisation de la commission à l'unanimité du jury: financement de 4 bourses d'excellence *(selon le classement prédéfini ci-dessus)*.

Questions et remarques:

- *Il n'y a pas de cofinancement en astrophysique ? (Yves d'Angelo)*
- ⇒ *Le Master MAUCA a reçu 50 candidatures pour 10 places. Aucun dossier ne justifiait une telle bourse car si nous débloquions 6k€ pour ce financement, cela aurait été au détriment d'autres actions du laboratoire qui n'auraient pas pu se faire. (Philippe Stee)*

4

L'attribution de 4 bourses d'excellence de Master accordées aux étudiants classés par la commission du COSP est approuvée à l'unanimité des membres du CoPil.

### III) CAMPAGNE DE REMONTÉE DES BESOINS EN POSTE BIATSS

#### RAPPEL DE LA PROCEDURE

- > La campagne a débuté le 16/04/2021 avec comme deadline le 3 juin 2021
- > Examen et priorisation des demandes le 08/06/2021 par le CoPil de l'EUR
- > Saisie des demandes sur le serveur par le BP du Campus Valrose avant le 15/06/2021
- > Examen et priorisation des demandes par les instances centrales d'UCA en septembre
- ⇒ Décision finale en conseil d'administration en novembre 2021

#### RECAPITULATIF DES DEMANDES

- > 10 demandes d'ouvertures de poste :
  - 2 en Chimie
  - 2 en Sciences de la Terre
  - 1 en Mathématiques
  - 1 en Astrophysique
  - 2 en physique
  - 2 EUR SPECTRUM

### Questions et remarques

- *Il y a 2 demandes en physique qui ne figurent pas parmi les postes recensés. (Giovanna Tissoni)*
- ⇒ *Ce sont des demandes qui ont été remontées dans la campagne au fil de l'eau.*
- *Le poste classé n°2 correspond à une demande dans le cadre de la campagne au fil de l'eau. (Guillaume Huyet)*

Suite à la présentation des besoins de postes remontées par chaque discipline, le classement est débattu par l'assemblée.

L'interclassement fait l'objet de discussion, notamment au niveau du poste à classer en N°6. Des précisions sont apportées par les deux laboratoires qui souhaitent voir leur demande classée en 6<sup>ème</sup> position.

### Remarques

- *Nous avons demandé l'ouverture d'un concours pour le poste de « TECH/gestion comptable et financière et accueil logistique » afin de fidéliser la personne en poste mais nous pouvons aussi proposer un CDD de longue durée. Ce poste est financé à 100% sur les fonds propres du laboratoire (24k€/an) depuis 3 ou 4 ans et nous souhaiterions qu'une partie de la charge soit supportée par l'établissement (Yves d'Angelo)*

⇒ *Il est effectivement plus difficile d'obtenir l'ouverture de concours, il vaut mieux privilégier une demande de CDD longue durée pour maximiser les chances. (Médéric Argentina)*

- *Nous avons perdu quelqu'un en optique, nous avons une opticienne en congés jusqu'en novembre plus le départ à la retraite d'un agent du CNRS, nous avons donc véritablement besoin d'un poste dans ce domaine car l'expertise est manquante au sein de notre laboratoire (Philippe Stee)*
- *Peut-être que faire des demandes de poste plein n'est pas une bonne stratégie. (Philippe Boucaud)*

Un vote est organisé pour choisir quel poste faire remonter en 6<sup>ème</sup> position.

Le classement des postes BIATSS par ordre prioritaire abouti au classement final suivant :

- 1) IGE – Cheffe de projet (EUR SPECTRUM) - Très prioritaire
- 2) ASI – Responsable administrative (ICN) - Très prioritaire
- 3) IGR – (BAP E - E1E45) Imagerie satellitaire (GEOAZUR) - Très prioritaire
- 4) TECH – (BAP C - C4D46) – Technicien en réalisation mécanique (INPHYNI) - Très prioritaire
- 5) Gestionnaire administrative (ICN) - Très prioritaire
- 6) IGE – (BAP C - C2B43) – Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique en optique (LAGRANGE) - Très prioritaire
- 7) TECH – (BAP J - J4E44) – Gestion comptable et financières / Accueil logistique (LJAD) - Prioritaire
- 8) ASI – Chargé de communication (EUR SPECTRUM) - Prioritaire
- 9) IGE (BAP C - C2B42) – Ingénieur en technique expérimentale (GEOAZUR) - Prioritaire

La priorisation des postes est approuvée à l'unanimité par le CoPil de l'EUR SPECTRUM selon le classement ci-dessus.

## I) QUESTIONS DIVERSES

- *Je tiens à signaler que les équipes administratives sont sous pression, les gestionnaires de laboratoire sont sous l'eau. Les procédures qui nous sont transmises ne sont pas toujours claires et participent à la confusion des missions de chacun et font perdre beaucoup de temps (et de patience!) à nos personnels administratifs. Il faudrait vraiment faire remonter aux instances dirigeantes ces dysfonctionnements. (Marc Sosson)*
- ⇒ *Nous en avons conscience et essayons de cadrer au mieux à notre niveau. Nous allons une fois de plus signaler ces dysfonctionnements à la gouvernance.*
- *Est-ce que le calendrier sera le même l'année prochaine ? Ce calendrier n'est pas optimal étant donné que nous n'avons pas encore les résultats de la campagne précédente, nous ne pouvons pas affiner notre stratégie. Ne pourrait-on pas l'envisager en octobre ? (Yves D'Angelo)*
- ⇒ *Octobre ne sera pas possible mais nous avons conscience que ce calendrier a ses limites et allons essayer de travailler avec la gouvernance pour réajuster au mieux le calendrier tout en prenant en compte toutes les contraintes.*
- *Je rejoins la demande d'Yves, il faudrait prendre attache aussi auprès des délégations pour ce faire. Il y a une réunion entre les responsables administratives UCA et celles des UMR, cela pourrait être le moment opportun pour établir ce calendrier (Guillaume Huyet)*
- *Suite à une demande de nos tutelles, je profite de ce CoPil pour vous informer de la mise en place d'un référent égalité dans les laboratoires. Cette disposition devrait être étendue à tous les instituts du CNRS. Au niveau de LAGRANGE, cette fonction est occupée par Heloise Meheut et Pierre Cruzalebes. (Philippe Stee)*
- ⇒ *Pour l'ICN, le référent est Christophe Den Auwer depuis six semaines (Uwe Meierhenrich)*
- *Pour le LJAD, le référent est Claire Guerrier depuis janvier 2020 (Yves d'Angelo)*
- *Je vous informe aussi d'un mécontentement exprimé lors d'une réunion avec Sabrina Loufrani et tous les directeurs de départements disciplinaires (Giovanna Tissoni)*
- *Il y a effectivement des points qui demandent à être éclaircis. Avec la transformation de l'établissement, il va y avoir la mise en place de prime d'intéressement sur le volet RH. Il serait bien d'avoir des informations complémentaires. (Christophe Renac)*
- *Il faudrait aussi anticiper le calendrier pour les campagnes de promotion en décembre. (Philippe Stee)*
- *Il serait nécessaire d'aborder tous ces points avec Sabrina Loufrani, Noël Dimarcq... (Guillaume Huyet)*

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 16h45.

Date et Lieu du prochain CoPil le 24 Juin, à 13h30.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa,

Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie